

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2007  
Publication : 19/10/2007



Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

69 M-07  
12 OCT. 2007

### C041

### Participation de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin aux Journées d'Octobre de Mulhouse 2007

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de donner un avis favorable à la demande de financement de la Chambre d'Agriculture pour sa participation aux Journées d'Octobre de Mulhouse 2007,
- ❖ Précise que le montant maximum de l'aide départementale est de 10.000 €, qui sera prélevé au 65/65738F928.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions